

**Clément Moisan et Renate Hildebrand : *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*. Montréal, Nota bene, 2001**

Martine-Emmanuelle Lapointe

Volume 6, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000822ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000822ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lapointe, M.-E. (2003). Compte rendu de [Clément Moisan et Renate Hildebrand : *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*. Montréal, Nota bene, 2001]. *Globe*, 6(2), 177–179. <https://doi.org/10.7202/1000822ar>

**Clément Moisan et Renate Hildebrand**

*Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997).*

Montréal, Nota bene, 2001.

Le métissage culturel et, plus largement, l'hybridité connaissent depuis plus d'une décennie une popularité grandissante dans le champ des études littéraires québécoises. Plusieurs travaux importants, dont *L'écologie du réel* et le collectif *Fictions de l'identitaire au Québec*, ont proposé des réflexions fort riches sur les transformations qu'a subies, depuis la fin des années 1960, l'idée de littérature québécoise. Naguère rattachée à une identité et à un projet collectifs, voire rassembleurs, dont l'existence semblait confirmée par l'aménagement de nombreux lieux de réflexion (départements universitaires, maisons d'édition, revues, etc.), elle serait désormais investie par une pluralité de voix qui en redéfinirait le territoire. Aux dépens de l'institution et de la littérature nationales, « l'écriture, comme l'écrivait déjà Pierre Nepveu en 1988, [...] s'est peu à peu imposée comme une notion substantielle » (*L'écologie du réel*, op. cit., p. 14). C'est dans cette perspective critique, liant la question de la redéfinition identitaire à celle de la fragmentation littéraire, idéologique et culturelle, que s'inscrit le dernier ouvrage de Clément Moisan et de Renate Hildebrand.

Sans succomber aux effets de mode qu'un tel sujet appelle – il existe aujourd'hui une topique de l'hybridité qui mériterait d'être interrogée –, Moisan et Hildebrand retracent le parcours des écrivains migrants dont les œuvres furent publiées au Québec entre 1937 et 1997. Au titre accrocheur *Ces étrangers du dedans*, on préférera donc le sous-titre *Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, qui témoigne discrètement du changement de paradigme annoncé par Pierre Nepveu : l'écriture migrante, plutôt que la littérature migrante, intéresse ici les auteurs. Suivant cette logique, ces derniers soutiennent que la « littérature néo-québécoise » n'existe pas, du moins pas à la manière d'un sous-ensemble commode ou d'une composante ethnoculturelle. Elle est plutôt écriture et « jou[e] comme [un] élément du système de la littérature québécoise, en [est] une partie qui [...] le modifie plus ou moins selon une certaine évolution » (p. 320). L'approche systémique, chère à Clément Moisan qui l'a théorisée dans ses travaux antérieurs, permet de cerner cette évolution de l'écriture migrante en considérant ses dimensions

sociale, politique, littéraire et culturelle ainsi que ses interactions avec d'autres œuvres de la littérature québécoise.

Selon les auteurs, quatre phases distinctes ont présidé à l'élaboration des rapports entre écriture migrante et littérature québécoise. L'uniculturel domine le paysage culturel des années 1937-1959 : les différences sont alors absorbées par la culture locale, et plusieurs écrivains originaires de pays européens s'intègrent rapidement au milieu littéraire québécois. Ce fut le cas notamment de Claude Haefely, dont la poésie aux accents surréalistes fut souvent comparée à celle de Roland Giguère, ou encore d'Alain Horic et de Michel van Schendel, poètes associés aux Éditions de l'Hexagone. « Les voix sont à l'unisson dans ce passage vers une forme de modernité qui définit l'histoire littéraire du Québec des années 1937 à 1959 », concluent les auteurs. La deuxième phase renvoie à l'époque de la Révolution tranquille (1960-1974) et favorise l'émergence d'une pratique littéraire postmoderne valorisant la polyphonie et le recyclage. Le concept de pluriculturel définit l'attitude des écrivains immigrants qui, loin de nier l'importance de la diversité culturelle, l'affichent « sans toutefois [la] poser comme hétérogène » (p. 15). En outre, les thèmes de leur écriture font écho à ceux des autres textes québécois : l'exil et l'errance identitaire s'imposent dans les œuvres d'Alice Parizeau et de Monique Bosco par exemple, tandis que la contestation politique anime les écrivains Robert Gurik, Patrick Straram et Gérard Étienne. Toutefois, ces convergences thématiques et idéologiques ne se révèlent pas de la même manière au cours de la période suivante. Les années 1976-1985 sont celles de l'interculturel, de la rencontre et de la confrontation entre cultures. C'est par le dévoilement des différences et des similitudes que les écrivains esquissent alors les contours d'une identité immigrée partagée entre l'ici et l'ailleurs. Pour les rédacteurs de la revue *Vice Versa*, Marco Micone et Fulvio Caccia entre autres, comme pour les chercheurs universitaires réunis autour du thème « Écrire la différence » (1985), le Québec doit être conçu comme un lieu plurilingue, ouvert à l'altérité et à l'ébranlement des certitudes identitaires. Répondant à ces réflexions, la quatrième et dernière période (1986-1997) s'inscrit sous le signe du transculturel, que les auteurs qualifient de « résultante » dans la mesure où elle permet le passage d'une « écriture "immigrante", c'est-à-dire axée sur le passé et le présent des cultures de départ et d'arrivée, à une écriture "migrante", c'est-à-dire portée désormais par un déplacement possible vers et à travers l'autre » (p. 207-208).

Quatre périodes historiques, quatre formes de dialogues culturels... On pourrait certes reprocher aux auteurs la rigidité de leur méthode et de leurs catégories. Ne négligent-ils pas les contradictions et les nuances des textes, œuvres singulières que l'on ne saurait ranger d'emblée sous une bannière générique? Si les analyses semblent parfois rapidement esquissées, fondées le plus souvent sur l'élaboration de réseaux thématiques, cela tient à la perspective adoptée, celle de l'histoire littéraire. Car, comme toute histoire, celle de Moisan et de Hildebrand organise la matière livresque, présente une périodisation et des concepts généraux, rigides sans doute, mais voués tout de même à la composition d'une vue panoramique. Question de rendre justice au travail minutieux des auteurs, précisons que l'histoire qui nous est racontée est de nature savante : elle repose sur une recherche rigoureuse et méthodique ; elle prend en compte les études les plus récentes sur l'identitaire et s'appuie notamment sur la Banque de données d'histoire littéraire québécoise et néo-québécoise, outil informatique permettant de colliger les différents thèmes explorés par les écrivains migrants. Mené avec rigueur, *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)* constituera sans doute un outil de référence pour les chercheurs intéressés par le sujet. L'ouvrage, cependant, possède les lacunes de l'étude pionnière : oscillant entre le général et le particulier, il embrasse une vaste problématique sans toujours réussir à en traduire la richesse et la diversité.

Martine-Emmanuelle Lapointe  
 Université de Montréal

**Michel Plourde [éd.], avec la collaboration de  
 Hélène Duval et de Pierre Georgeault**

*Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie.*  
 [Montréal], Fides-Publications du Québec, 2000.

Magnifiquement illustré, assorti d'une bibliographie substantielle, de deux index et d'une chronologie fort détaillée, ce volume s'adresse au public averti comme à l'amateur éclairé, désireux de voir une communauté de langue française décliner les multiples facettes de son identité. La matière a été répartie sur quatre volets chronologiques. Le premier, qui est aussi le plus court (p. 1-52), évoque le « statut royal » du français